



Comment perdre ses économies en pensant devenir millionnaire ?

## Description

*Les messages publicitaires pour la crypto monnaie ont envahi le journal Facebook de Françoise. Elle n'avait aucune envie ni la possibilité d'investir. Mais choquée elle a mené l'enquête.*

**Par Françoise S.**

Début octobre, comme chaque jour, je consultais mon journal Facebook.

Une photo de la journaliste Anne-Sophie Lapix, qu'on voyait le visage larmoyant et entourée par trois policiers casqués, a immédiatement attiré mon attention. Je n'ai pas hésité avant de cliquer sur l'onglet « *en savoir plus* ».

Je suis tombée sur un article m'expliquant que la Banque de France avait déposé plainte contre Anne-Sophie Lapix pour avoir vanté les performances de la crypto monnaie (un système de paiement numérique qui ne s'appuie pas sur les banques pour vérifier les transactions). Elle aurait affirmé qu'on pouvait devenir millionnaire dès 250 euros d'investissement dans les bitcoins (autre nom pour désigner la crypto monnaie). Cela m'a intriguée encore plus et à force de recherches, j'ai fini par comprendre que la journaliste avait été victime d'une escroquerie. Des sites de crypto monnaie utilisent en effet les photos de personnalités pour créer de la publicité mensongère en faveur du marché des bitcoins. Depuis, Anne-Sophie Lapix a dénoncé l'arnaque dont elle a été victime et a mis en garde ses abonnés sur Instagram.

Ma curiosité pour ce sujet a généré du harcèlement publicitaire en faveur de la crypto monnaie. En l'espace de quatre jours, j'ai reçu une dizaine de liens vers des (faux) articles mettant en scène des personnalités telles que Cyril Hanouna, Léa Salamé, Caroline Roux, Thierry Ardisson, Gérard Depardieu, Omar Sy... qui proposaient tous la même chose, devenir riche sans travailler en investissant dans la crypto monnaie. J'ai même lu une interview de Bernard Arnault, tellement bien conçue que j'ai failli y croire. D'autant plus que fit suite une photo de gens agglutinés devant des distributeurs automatiques craignant la fermeture des banques.

J'ai fini par solliciter mon fils, co-directeur d'une agence Web, qui est venu supprimer tous ces messages mensongers sur mon ordinateur et m'a dirigée vers des articles et vidéos sérieux qui expliquent cette arnaque. Même si on en parle peu, elle est mondiale. Et les victimes sont nombreuses. Au Canada, l'argent escroqué à des particuliers ayant investi dans les bitcoins se

monterait à 22 millions de dollars en 2022. Des victimes se sont d'ailleurs regroupées afin d'attaquer Facebook et Meta pour complicité d'escroquerie et laxisme. Mais que représente 22 millions de dollars au regard des 113 milliards de dollars encaissés en 2022 par Facebook en publicité, notamment pour ces plateformes de crypto monnaie ?

D'ailleurs, malgré mes signalements pour publicité mensongère, Facebook n'a pas retiré les publicités pour la crypto monnaie au motif qu'elles n'enfreignent pas les règles. Autant le savoir : tout escroc vit aux dépens de celui qui l'écoute. Je n'ai pas cru aux messages publicitaires mensongers, mais j'ai tout de même eu l'erreur de cliquer sur « en savoir plus ». C'est ce qui m'a valu le harcèlement publicitaire. Mais si j'avais été moins méfiante, je me serais peut-être laissé tenter.

Mes conseils : protéger vos économies, ne vous fiez pas à ce que vous lisez sur votre journal Facebook et vérifiez les sources d'informations.

## Categorie

1. Reportages

### date créée

10/11/2023